

Lyon, le 17 décembre 2007

Monsieur Jean-Pierre FOUCAULT
TF1
1 quai Point du Jour
92656 BOULOGNE BILLANCOURT CÉDEX

C/AMH/JC/ND

Dossier suivi par : Direction JC

Monsieur,

Depuis quelques semaines, la presse annonce largement l'opération de vente de porte-clefs organisée par « la S.P.A. » (il faut comprendre la S.P.A. dont le siège est à Paris), opération que vous parrainez. L'objectif de cette campagne, selon « la S.P.A. », est de récolter plusieurs centaines de milliers d'euros et nous ne doutons pas qu'avec votre aide elle y parvienne sans difficulté.

Ce qui est infiniment regrettable, c'est que ces ventes sont faites au détriment des 250 S.P.A. indépendantes de province qui ne toucheront pas un centime de cette collecte.

Un exemple parmi d'autres : en Charente-Maritime, la S.P.A. parisienne n'a aucune activité. Les cinq refuges qui recueillent tous les animaux trouvés ou abandonnés du département sont gérés par des associations indépendantes, affiliées à notre Confédération. Ces refuges qui, sur place, font tout le travail, ne bénéficieront en aucun cas de ces ventes organisées sur **leur** territoire. Les amis des animaux qui, en toute bonne foi, croient aider **leur** refuge, seront une fois de plus trompés par la confusion savamment orchestrée par « la S.P.A. ».

Pour information, nous vous remettons ci-joint un courrier que la Présidente de la S.P.A. de Saintes a adressé à « la S.P.A. »... sans aucune réponse à ce jour.

.../...

.../...

Les associations de province sont pour la plupart de petites structures, animées par des bénévoles qui se dévouent corps et âme à la cause des animaux. Comment, avec leurs faibles moyens, pourraient-elles organiser des opérations de communication comme celle de la S.P.A. parisienne, elles qui ont toutes les peines du monde à équilibrer leur budget ? Et « la S.P.A. », grâce aux énormes moyens et aux appuis dont elle dispose, vient solliciter leurs adhérents et leurs sympathisants à son seul profit, aggravant encore leurs difficultés.

Nous connaissons votre sympathie envers les animaux et votre générosité vis-à-vis des plus faibles. Nous sommes désolés que votre nom soit associé à cette campagne qui bénéficiera uniquement à une association privilégiée...

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

La Présidente
ANNE-MARIE HASSON

P. J. : 1

Saintes le 28 Novembre 2007

S.P .A. DE SAINTES
REFUGEDUBOISRULAUD
Route des Gauthiers
17100 SAINTES
Tél 05 46934765

Madame la Présidente
S.P.A.
39 Boulevard Berthier
75847 PARIS CEDEX

Madame la Présidente,

Votre Association a lancé sa campagne « 1porte clé = 1repas« dans tout notre département.

Bien entendu" cette campagne va collecter des fonds au seul profit de votre SPA, sans que le public ne soit informé que les S.P.A. de la région n'en bénéficieront pas.

Vous n'êtes pas sans savoir, je l'espère, que nos refuges de province débordent d'animaux, et qu'ils ont à faire face à beaucoup de difficultés. Nombreux sont les acheteurs de vos objets publicitaires qui pensent en toute bonne foi que leurs dons vont venir en aide à ces refuges de proximité, puisque leurs achats sont sollicités par la SPA Nationale. Dans l'esprit du public, l'équivoque entretenue volontairement entre SPA Nationale et SPA Locale le détourne tout naturellement d'un don qu'il pourrait faire au Refuge de leur région. Lorsque nous sollicitons une aide, il nous est répondu « mais j'ai déjà acheté des porte clés... »

Cependant, il y a beaucoup plus grave: en effet dans l'article paru dans SUD OUEST joint, il est clairement déclaré que» **la SPA ne bénéficie d'aucune subvention**» Or notre **S.P.A.**; comme beaucoup d'autres, se voit accorder chaque année des subventions des collectivités locales. Suite à votre article, nous avons reçu de nombreuses protestations indignées d'élus et de responsables qui n'admettent pas que la SPA professe de telles contre -vérités. Il nous faut à chaque fois leur expliquer la différence entre La SPA et Les SPA. Leur mécontentement fort légitime pourra avoir comme conséquence de ne plus donner suite à nos futures demandes de subvention. Ce qui mettrait gravement en péril notre survie.

Ces malentendus, fort dommageables pour nos refuges, n'existeraient pas si vous aviez l'honnêteté de préciser que vos collectes de fonds sont destinés à votre SPA de Paris. Ce qui laisserait dans la transparence le libre choix aux donateurs d'aider l'association bien désignée en toute connaissance de cause. Mais rien, ni sur vos présentoirs, ni dans la presse n'apporte cette précision.

J'espère Madame la Présidente que le respect mutuel que nous nous devons entre Associations de Protection vous conduira à éviter ces malentendus qui ne sont pas fortuits, et tout au moins, de me donner réponse à ma lettre.

Veillez agréer, Madame, l'assurance de mes sentiments distingués.

La Présidente
Yva Moyon